



COMPTE RENDU CAPL Catégorie B et C du
19 juillet 2013
FILIERES GESTION PUBLIQUE ET FISCALE

MOUVEMENT DE SEPTEMBRE 2013

Après lecture des déclarations liminaires de Solidaires finances publiques 27 et de la CGT finances publiques 27 (les 2 déclarations liminaires B et C de la CGT FP 27 sont jointes à cet envoi), M GLOUX, Président de ces CAP a souhaité répondre à quelques points :

Il persévère en souhaitant satisfaire les vœux des agents, mais dans le même temps, assurer la bonne marche des services et du service public en assumant les suppressions d'emplois ! M. GLOUX indique qu'il respecte les règles nationales actuelles. Rappelons que celles-ci demeurent à ce jour encore différentes entre les 2 filières, que les RAN (Résidences administratives nationales) ne sont pas encore en place pour ce mouvement et que le mouvement national du 1er avril 2014 a été supprimé par la direction générale. Cette situation va donc bloquer un certain nombre d'agents plus longtemps sur leur poste.

Globalement, la direction a effectivement géré ce mouvement avec les règles en vigueur concernant chacune des filières, mais, ici et là, elle y a dérogé (cf. affectations ci-dessous) afin dit-elle ; de pouvoir faire fonctionner les services. **Rappelant que les règles de gestion sont pour les agents une garantie**, la CGT FP27 a condamné fermement les propos du Président qui laisse à penser que ce sont les règles actuelles qui génèrent les vacances d'emplois. Ce sont bien les recrutements nationaux, inférieurs au nombre de postes à pourvoir, qui génèrent ces vacances d'emplois et non les règles de gestion, pas assez souples selon M. GLOUX. Oui ces suppressions d'emplois sclérosent nos services. Ainsi à titre d'exemple comment va pouvoir fonctionner la Trésorerie de Saint-André avec 2 départs à la retraite de B, l'un en 2013 et l'autre en 2014 ? Le SIP de Verneuil sur Avre doit faire face à 3 départs de C (retraite, promotions), à un B en congé maladie et un autre à 50% (congé formation)...Sans méconnaître alors les difficultés du SIP, le choix de déplacer un agent du SIE ne correspond pas à la vision de la CGT FP.

La CGT FP 27 a souhaité savoir si la direction pouvait nous communiquer à minima un calendrier concernant les orientations locales suite à la demande du Directeur général figurant dans le document dénommé « démarche stratégique » (cf. décl. liminaire B). M GLOUX a répondu qu'il attendait une note de la Centrale sur ce sujet et qu'à ce jour rien n'était programmé d'autant plus en cette période estivale.

La CGT FP 27 reste dubitative sur cette réponse sachant que certaines directions ont déjà pris contact avec leurs représentants des personnels. La direction de l'Eure serait-elle moins efficiente que d'autres ?

CAP C

AFFECTATIONS AGENTS C (FGP) :

Alors que 6 affectations sur 11 demandes étaient satisfaites au projet, un agent ayant demandé la fin de son détachement (obtenu par mesure de gestion), un agent supplémentaire a vu son vœu réalisé. La CGT a constaté avec contentement que la Direction s'attachait à gommer la banalisation des emplois C et B, en cherchant à affecter 1 agent C sur un emploi C... La mise en place des RAN

obligera la direction à raisonner par catégorie d'emplois et donc à éviter les surnombres dans chacune des catégories.

AFFECTATIONS AGENTS C (FF) :

Comme le craignait la CGT FP, la mobilité forcée insufflée par la DG a vu le jour dans notre département. En effet, alors qu'un agent voyait son vœu satisfait (titulaire d'un emploi en SIP), celui-ci a été détaché pour raison de service, sur un autre site sur sa structure d'origine (SIE)... et dans le même temps, son emploi était pourvu par un ALD issu de sa structure d'origine (SIP)!!!!

Votes : (vote identique pour chacune des 2 filières)

Pour : Direction- FO- Sans étiquette

Abstention : Solidaires

Contre : CGT FP

CAP B

AFFECTATIONS AGENTS B (FGP) :

2 agents ont vu leur affectation refusée alors que des postes étaient vacants dans leur catégorie, la Direction a justifié ce refus par le surnombre dans la catégorie C !

1 agent s'est vu refusé le PRS, les postes n'étant pas banalisés entre les 2 filières, la CGT a dénoncé le fait que cet agent s'était vu refusé un poste (alors vacant) en avril dernier et qu'aujourd'hui il se voyait de nouveau pénalisé par une gestion au coup par coup de la direction.

1 agent s'est vu attribuer un poste à l'ERD alors qu'il n'existe aucun poste.

Votes :

Pour : Direction

Abstention : Solidaires- FO

Contre : CGT FP

AFFECTATIONS AGENTS B (FF) :

La règle de l'ancienneté administrative a été respectée sur la filière, malgré cela, un certain nombre d'emplois restent vacants à l'issue de cette CAP dû à la faiblesse des recrutements.

Votes :

Pour : Direction

Abstention : Solidaires- FO-CGT FP

L'ensemble des mouvements est disponible sur le site Ulysse 27.